

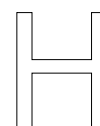
Bulletin, vol. 1, n° 2, avril 2014

- Bienvenue à nos membres institutionnels – page 1
- Un nouveau membre au CA – page 2
- Poursuite de notre recherche sur le potentiel archivistique – page 2
- Et si on se racontait des histoires – page 2
- Note site Internet – page 4
- Regroupement des chercheur-es en histoire des travailleurs québécois – page 5
- « Si les archives m'étaient contées » – page 6



BIENVENUE À NOS MEMBRES INSTITUTIONNELS

Nos membres institutionnels commencent à s'ajouter. Il s'agit d'organisations qui payent une cotisation de 50 \$, à renouveler annuellement (en janvier). Il s'agit donc là d'une forme de soutien financier mais surtout d'un apport à la construction de notre représentativité, le jour où viendra le temps de demander un agrément à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).



Nous les remercions tous vivement. Au moment de boucler le deuxième numéro du Bulletin, nous avons les membres institutionnels suivants :

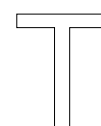
Du côté des syndicats :

- Section locale 574 du SEPB (FTQ) – Croix bleue, Pages jaunes, Renaud-Bray, etc.
- Section locale 301 du SCFP (FTQ) – cols bleus de Montréal
- Section locale 2000 du SCFP (FTQ) – bureau Hydro-Québec
- Section locale 2815 du SCFP (FTQ) – Vidéotron
- Section locale de Montréal, STTP (FTQ) – Postes Canada
- Section locale 800 de l'UES (FTQ) – employés de service
- Section locale 510 d'UNIFOR (FTQ) – aéronautique
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)



Du côté des groupes communautaires de défense des personnes salariées :

- Au bas de l'échelle
- Mouvement Action-Chômage



Il nous est impossible de faire de la sollicitation pour obtenir des adhésions institutionnelles comme nous le souhaiterions, tant la tâche est immense. Nous demandons à tous ceux et celles qui nous appuient de faire de la sollicitation active,

dans vos assemblées générales, dans vos conseils régionaux, dans vos conseils d'administration. Les formulaires sont disponibles sur notre site; le montant de l'adhésion pour un membre institutionnel est de 50 \$. Nous accueillons aussi, bien sûr, les adhésions individuelles (15 \$).

UN NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de sa dernière réunion, le CA a accueilli comme nouveau membre le représentant officiel de la Centrale des syndicats du Québec en la personne de monsieur François Gagnon. La CSQ représente près de 190 000 membres dont près de 130 000 font partie du personnel du système de l'éducation. La CSQ, contrairement à plusieurs autres, a un service d'archivistique depuis 1974. C'est dire que c'est l'ensemble des unités locales qui ont appris à gérer leurs archives et qui ont reçu des formations. L'apport de monsieur Gagnon, conseiller syndical, archiviste et documentaliste en titre depuis dix ans, est donc très important pour nous et nous reconnaissons qu'il s'agit d'un geste de solidarité, ce qui est aussi l'esprit de notre Centre.

M. Gagnon est détenteur d'une maîtrise en archivistique de l'Université Laval. Il a été chargé de cours et responsable de formation pratique en archivistique à l'Université Laval. Il supervise des stages au certificat en archivistique dans divers milieux communautaires et est conférencier dans le cadre de congrès tels ceux de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) et de l'Association professionnelle des techniciennes et techniciens en documentation (APTDQ).

POURSUITE DE NOTRE RECHERCHE SUR LE POTENTIEL ARCHIVISTIQUE

Lors de sa réunion du 18 mars 2014, le conseil d'administration du CHAT a entériné l'embauche d'une étudiante afin de consolider notre future demande d'agrément. En premier lieu, le travail consistera à documenter l'état des lieux et les besoins archivistiques des syndicats internationaux affiliés à la FTQ. Cet aspect se situe dans le prolongement d'un inventaire réalisé par J. Rouillard et J.F. Cardin en 1987; bien des années ont passé depuis, de même que bien des fusions entre organisations syndicales, il importe donc de faire le point. En second lieu, il s'agira d'approfondir le travail réalisé l'été dernier par Rachel Couture sur les centres d'archives du travail dans certains pays ciblés. Un comité a choisi d'embaucher madame Geneviève Rey-Lescure parmi plusieurs candidats et candidates. Madame Rey-Lescure est candidate au doctorat en science politique à l'Université d'Ottawa, après avoir obtenu des diplômes de deuxième et troisième cycles dans la même discipline à l'Université de Montréal.

Elle a à son actif de nombreuses expériences de travail, en particulier dans le domaine du logement social au Québec. Cette embauche a été rendue possible grâce au Fonds étudiant solidarité travail du Québec, administré par le Fonds de solidarité FTQ, de même que par la prise en charge des frais administratifs par la FTQ, que nous remercions chaleureusement (ce qui explique l'accent mis sur les syndicats internationaux affiliés à la FTQ).

ET SI ON SE RACONTAIT DES HISTOIRES...

La scène se passe en **2020**, dans une salle du syndicat local des salariés de l'entreprise Québec-en-avant. André, président du syndicat de 302 membres, accueille

avec un peu de fébrilité les neuf nouveaux membres du syndicat. André est un « vieux routier », a trente ans d'ancienneté et moins d'années de travail devant lui. Ses nouveaux membres sont cinq femmes et quatre hommes, tous ont moins de 30 ans et deux font partie de minorités visibles.

André a suivi les enseignements de ceux qui l'ont précédé. L'accueil des nouveaux membres est capital, le président doit être sympathique et donner des informations sur les conditions de travail, les droits des syndiqués face à l'employeur mais aussi face au syndicat. Alors André s'exécute.

André : Bonjour, je suis le président du syndicat et je vous souhaite la bienvenue. Je travaille au service X. On peut faire un tour de table?

André : Alors, le premier document que je veux vous présenter est notre convention collective (André présente quelques PowerPoint. Plusieurs questions suivent, et il fait de son mieux pour répondre).

Questions : « L'équité salariale, ici c'est acquis? » – « Qui décide de déclarer une grève? » – « Les syndicats ont-ils encore du pouvoir? » – « Si mon supérieur me fait des ennuis, qu'est-ce que je fais? » – « Le syndicat est-il démocratique? J'aurais mon mot à dire? » – « Eh! là, les clauses 3.01 et 3.02 font des distinctions entre les membres selon les années d'ancienneté pour le régime de retraite, et vous voulez que je paye la même cotisation syndicale? » – « Je suis d'origine maghrébine, est-ce que vais être limité à cause de mon nom? »

André trouve difficile parfois de répondre, et en même temps il se réjouit que les neuf nouveaux membres soient aussi intéressés et alertes. Il explique que la convention collective est le résultat d'une négociation et que le syndicat a dû faire des concessions, et même que si les responsables syndicaux n'étaient pas d'accord pour certaines concessions, l'assemblée générale a pris d'autres décisions. Et il demande aux nouveaux de s'engager dans le syndicat en présentant diverses possibilités (délégué de département, membre de comités, candidature à un poste à l'exécutif, etc.) Des échanges s'ensuivent, et André dit que les membres SONT le syndicat, que le syndicat leur appartient.

Et puis André sort sa deuxième carte, une brochure formatée comme la convention collective. La brochure s'intitule « Notre syndicat local. Notre histoire. » Il en est assez fier car cette brochure résulte du travail d'un étudiant en archivistique et d'une autre en histoire. L'opération s'est déroulée sur quelques mois, n'a pas été très coûteuse et un syndiqué qui avait tâté des arts graphiques au cégep a fait une mise en page attrayante. En plus, à présent, le syndicat a gagné de l'espace et sait gérer ses archives dites vivantes. André s'est aperçu que des pièces d'archives avaient disparu mais rien d'essentiel.

Mais là André se rend compte que les neuf nouveaux commencent à avoir envie de s'en aller. Il a préparé d'autres PowerPoint, mais y renonce. Il se dit que le sujet est trop important pour le liquider en fin de réunion. En plus, la brochure historique est récente et même les plus anciens ne sont guère au courant. Alors il décide de proposer à son exécutif de faire un vrai lancement pour la brochure historique, d'y convier les retraités, les anciens, les demi-anciens et les nouveaux (bref tous !) et d'en faire un vrai événement festif. Il pense à Fernand et Jean-Claude qui ont occupé des postes syndicaux. Ils ont à présent autour de 75 ans et ils sont des conteurs

fantastiques. André se souvient comme ces deux là l'ont ému et fait rire quand il était plus jeune.

En retournant chez lui, André imagine des questions possibles :

- Pourquoi notre syndicat local porte ce numéro-là?
- Pourquoi la durée des conventions collectives était auparavant de deux ans et maintenant de cinq ans?
- C'est quoi exactement un briseur de grève?
- Quel est notre pouvoir face au syndicat national (québécois), à notre centrale ou à notre fédération, voire à l'instance canadienne ou nord-américaine (syndicats de la FTQ)?
- Pourquoi y a-t-il eu davantage de lock-out depuis vingt ans que de grèves?
- Comment notre syndicat a-t-il lutté contre la sous-traitance? Pourquoi notre syndicat n'a pas empêché cela?

André ne connaît pas toujours les réponses. Il y réfléchira et en parlera avec ses collègues de l'exécutif. Mais il est sûr que sa brochure historique est une bonne chose.

C'est une plainte, un grand regret pour plusieurs... L'histoire syndicale n'a pas circulé, nos syndicats ont vécu le vide générationnel (la X), la transmission ne s'est pas faite.

C'est pour cela que le CHAT existe.

Alors on rêve... que les sections locales mettent en mots et en chiffres leur histoire.

Les syndicats québécois doivent relever plusieurs défis, mais un de ces défis les renvoie à eux-mêmes.

Transmettre, informer, parler du passé et du présent.

La préservation de nos archives syndicales est le chemin direct vers notre histoire. Une histoire qu'il faut relayer, qui doit nous servir à mobiliser.

NOTRE SITE INTERNET

Il est tout nouveau. Il y a eu des versions préliminaires. Et nous avons été hébergés sur un serveur « ami ». À présent, après une petite mise de fonds, notre site est totalement indépendant et renouvelé. Les abonnés-es de ce Bulletin répondent sans doute à des profils variés. Certains ne vont jamais voir les sites Internet des organismes dont ils sont membres, d'autres y vont de façon régulière pour vérifier que le site n'est pas en état de dormance. Et puis il y a toutes les positions intermédiaires.

Donc, nous avons maintenant un Bulletin à peu près trimestriel et un site Web. Notre CA aura à décider des contenus rédactionnels qui appartiennent à l'un et à l'autre. Chose certaine, nous voulons que notre site soit à jour. De même voulons-nous que les abonnés au Bulletin aient les informations d'actualité sur les progrès du CHAT.

Mais le vrai message de cette brève est : « Visitez le site ! » Vous y trouverez quelques trésors archivistiques et un surplus d'informations qui sont et seront toujours d'actualité. Et tous commentaires de nos lecteurs et lectrices sont bienvenus.

REGROUPEMENT DES CHERCHEUR-ES EN HISTOIRE DES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS (RCHTQ)

Jacques Rouillard

Le RCHTQ regroupe des chercheurs en histoire des travailleurs et travailleuses et publie deux fois par année un *Bulletin* dédié à ce champ de recherche. Le Regroupement a déjà une longue histoire derrière lui, ayant été fondé en 1972 par des professeurs et étudiants en histoire de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Montréal. C'est assez remarquable qu'il soit toujours en activité, étant le seul regroupement d'historiens, dans un des domaines de spécialisation de l'histoire du Québec, qui ait connu une telle longévité. Dans les années 1970, c'était l'époque où le mouvement syndical se radicalisait et qu'il représentait la principale force de transformation sociale au Québec. Au même moment, de nouveaux courants historiographiques se développaient pour analyser la société à partir des classes sociales.

Le *Bulletin du RCHTQ* paraît régulièrement depuis 1974 à la fréquence de trois fois par année jusqu'en 1996 et deux fois par la suite. Il comprend des articles, des documents, des notes de lectures, des comptes rendus de volume et une vitrine des livres récemment publiés en histoire des travailleurs. C'est probablement plus de 250 articles sur l'histoire des travailleurs québécois qui sont parus depuis sa première édition et il est toujours possible de s'y abonner¹.

Au cours de son histoire, le Regroupement a organisé des colloques où des chercheurs présentaient le fruit de leurs travaux en histoire des travailleurs. En outre, il est responsable de la publication de 13 ouvrages en histoire des travailleurs québécois qui va du mouvement syndical et la crise d'octobre de 1970 en passant par une étude de la pensée de Gustave Francq (Collection Études et documents). On peut toujours se procurer la plupart de ces ouvrages². Parmi les préoccupations de départ du groupe, il y a avait aussi la volonté de sauvegarder, classer et rendre accessibles les archives syndicales. Le CHAT se situe dans le prolongement de cet objectif qui représente un ingrédient essentiel pour appuyer des travaux de recherche de qualité.

Deux groupes d'historiens sont à l'origine de la formation du RCHTQ sous l'égide de deux professeurs bien connus à l'époque, Jean Hamelin du département d'histoire de l'Université Laval et Stanley B. Ryerson du département d'histoire de l'UQAM³. Au milieu des années 1960, Jean Hamelin avait entrepris une histoire économique et sociale du Québec depuis 1850 en s'inspirant de l'École historique française des Annales. La dimension sociale de son projet l'a amené à organiser, à partir de 1968, des séminaires de maîtrise en rapport avec le mouvement ouvrier. La recherche de ses étudiants dans les journaux a permis de mettre en relief le militantisme des travailleurs et la vigueur du mouvement syndical dès la fin du XIX^e siècle. C'était nouveau car on était encore sous l'impression que les travailleurs québécois ne s'étaient manifestés véritablement comme force sociale qu'à partir de la Deuxième Guerre mondiale, soit depuis la grève de l'amiante de 1949. Cette interprétation, qui imprègne encore la mémoire collective, était issue d'un volume relatant l'histoire de cette grève publiée en 1956 sous la direction de Pierre Elliott Trudeau⁴.

À l'UQAM, outre S. B. Ryerson, d'autres professeurs s'intéressaient à l'histoire ouvrière dont de jeunes recrues, Robert Comeau et Richard Desrosiers. Ce dernier avait publié en 1966 avec Denis Héroux un volume, *Le Travailleur québécois et le Syndicalisme*, portant sur les premiers balbutiements du syndicalisme au XIX^e siècle⁵. C'était le premier ouvrage rédigé par des historiens de formation sur ce sujet. L'intérêt des professeurs de l'UQAM pour l'histoire ouvrière se situait dans la foulée des thèses marxistes qui faisaient de la classe ouvrière le moteur du changement social et qui commençaient à être en vogue à Montréal. À la même époque, de jeunes historiens anglophones mettaient sur pied un Comité d'histoire ouvrière du Canada en 1970, qui avait aussi pour objectif de promouvoir l'histoire des travailleurs, et qui publiait l'année suivante un bulletin d'information. Mais nos rapports étaient encore inexistantes avec le Canada anglais.

Toujours est-il qu'une rencontre entre les groupes de Québec et de Montréal est organisée le 10 juin 1972 à l'UQAM à laquelle assistaient une quinzaine de professeurs et d'étudiants. Le RCHTQ y est fondé et une constitution est adoptée où étaient précisés les objectifs du Regroupement et définis les moyens d'y parvenir. On a préféré donner à la nouvelle association le nom de Regroupement plutôt que de Groupe pour bien marquer que nous réunissions des chercheurs de toute tendance.

Enfin, il faut remarquer que l'intérêt des étudiants et des universitaires à l'égard de l'histoire ouvrière et syndicale s'est quelque peu estompé depuis les années 1990 dans le sillage de la montée du néolibéralisme, du recul des thèses structuralistes (dont le marxisme) et d'un affaiblissement de l'influence du syndicalisme dans l'évolution sociale. L'analyse en termes de classes sociales s'est largement effacée et la classe ouvrière, ou celle des travailleurs salariés est disparue dans une classe moyenne aux contours bien vagues et aux aspirations prises en charge également par la droite.

¹ <http://www.rchtq.com/Bulletin.html>

² On trouve l'index des numéros de 1974 à 2004 et les exemplaires du Bulletin de 2002 à 2011 au site du RCHTQ :

<http://www.rchtq.com/Anciens%20num%C3%A9ros%20du%20bulletin.html>

³ Au sujet de la fondation du RCHTQ, voir «Aux origines du RCHTQ», *Bulletin du RCHTQ*, numéro 51, vol. 17, no 3 (automne 1991).

⁴ Pierre Elliott Trudeau (dir.), *La Grève de l'amiante. Une étape de la Révolution industrielle au Québec*, Montréal, Cité libre, 1956.

⁵ Denis Héroux, *Le Travailleur québécois et le Syndicalisme*, Montréal, Cahiers de Sainte-Marie, 1966.

« SI LES ARCHIVES M'ÉTAIENT CONTÉES » OU LES PREMIERS PAS D'UNE ARCHIVISTE

Stéphanie Cloutier, archiviste contractuelle

En septembre 2012, je me suis présentée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal avec en poche un baccalauréat en histoire, un début de maîtrise en muséologie et un fort désir, enfin, de trouver ma voie professionnelle. Neuf mois plus tard, j'ai dû me rendre à l'évidence : je serai archiviste!

Au terme de mon certificat en archivistique, j'ai choisi d'effectuer un stage optionnel. Sous les encouragements de Mme Isabelle Dion, coordonnatrice de stage à l'École de

bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), j'ai posé, avec succès, ma candidature pour un poste en archivistique au Syndicat des Métallos (FTQ) durant les mois de mai à juillet 2013. Le poste était financé par un programme étudiant du Fonds de solidarité FTQ, le Fonds étudiant solidarité travail du Québec. Sous la supervision de M. Marc Comby, archiviste-conseil et de Mme Roseline Mongeon, secrétaire chez les Métallos, je me suis lancée dans ma première expérience professionnelle. Dans cette aventure, j'ai été accompagnée par M. Éric Mathieu, également élève finissant de l'EBSI.

Notre mandat s'est traduit de la façon suivante : analyser et traiter les archives du Syndicat des Métallos en respect des règles reconnues en archivistique. En somme, nous devons réaliser, dans un délai de 10 semaines, un traitement complet des archives définitives du syndicat, ce qui a mené à la création du fonds des Métallos.

Cette expérience nous permit, à mon collègue et à moi, de mettre en application les connaissances acquises dans le cadre de nos études. Nous avons débuté notre travail par la consultation de l'inventaire des documents que possédaient les Métallos. C'est ainsi que nous nous sommes familiarisés avec le milieu. Ensuite, nous avons abordé le segment le plus long de notre protocole : celui du tri des documents. Nous avons consacré plusieurs semaines à parcourir des dizaines de boîtes, classeurs et fichiers conservés par les Métallos afin d'en extraire les documents les plus significatifs pour l'histoire. C'est ici que le travail d'équipe fut des plus formateurs : discussions et échange de points de vue nous ont permis d'enrichir notre vision du travail et ainsi réaliser un tri pertinent des documents. Par voie de conséquence, nous avons pu aborder la question du plan de classification et du regroupement physique des documents conservés avec la mise en boîte ainsi que la cotation des dossiers pour finalement procéder à la rédaction de l'instrument de recherche du fonds, achevant ainsi notre mandat auprès du Syndicat des Métallos.

Initialement, nous avons évalué la masse documentaire à 36,5 mètres linéaires de documents (110 boîtes) répartis dans les locaux syndicaux. À l'issue du tri, environ 6 mètres linéaires de documents (18 boîtes) ont survécu à la phase d'élimination. Quelle fierté de pouvoir observer de façon tangible les résultats de notre travail!

Avec le recul, j'estime que mon stage chez les Métallos m'a apporté des acquis importants tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Tout d'abord, ce stage m'a permis d'approfondir mes connaissances théoriques; j'ai fait l'expérience d'un milieu qui m'était peu familier - celui du syndicalisme - ce qui m'a encouragé à mettre les bouchées doubles afin de bien cerner le sujet et ainsi, pouvoir mettre mes compétences à exécution. De plus, cette expérience m'a permis de mettre à l'épreuve mon sens de l'analyse et de développer mon autonomie professionnelle ainsi que ma capacité à travailler en équipe. À l'issue de mon séjour chez les Métallos, j'estime avoir pris beaucoup d'assurance, mais surtout de l'expérience!

Au terme de cette expérience et à l'aube d'un nouveau défi, je ne suis que plus convaincue de mon intérêt pour la profession d'archiviste. J'ai eu la chance de faire mes armes dans un milieu motivant, réceptif et coopératif; cela m'a permis de me conforter quant à mon choix professionnel. À mes yeux, le métier d'archiviste est l'un des plus riches qui soient : la sauvegarde du passé au moment présent afin d'en garder trace pour le futur. Il n'y a pas place à l'ennui!

UN GROS MERCI!

Nous tenons à remercier la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et

travailleurs unis pour la subvention reçue ainsi que l'Union des employés et employées de service – Local 800 (UES) pour l'espace prêté et de nombreux services.



Rédactrice en chef : Mona-Josée Gagnon
Collaboration : Stéphanie Cloutier,
Marc Comby et Jacques Rouillard
Révision et mise en page : Christine Carrière

Centre d'histoire et d'archives du travail

20, boul. de Maisonneuve Ouest, bur. 111, Montréal (Québec) H2X 1Z3

(514) 385-1717, p. 230

www.archivesquebecoisesdutravail.org

chat2012synd@gmail.com